



**LES ENTRETIENS
PROFESSIONNELS :**

**PILOTER ET CONDUIRE
LES ENTRETIENS**



www.rh-partners.com

OBJECTIFS :

Conduire avec efficacité ses entretiens professionnels par la maîtrise de la méthode et des outils opérationnels correspondants

- Mieux comprendre les points clés de la réforme de la formation professionnelle (loi du 5 mars 2014) et les dispositifs associés
- Connaître l'entretien professionnel et s'approprier ce nouvel outil
- Avoir des outils opérationnels et méthodes pour mener cet échange avec ses collaborateurs;
- Acquérir les bons réflexes et éviter les pièges
- Gagner en posture managériale à cette occasion



FOCUS ENTRETIEN PROFESSIONNEL

▮ Il remplace tous les entretiens précédents (sauf l'entretien d'évaluation) :

- Le bilan d'étape professionnel
- L'entretien de seconde partie de carrière (dans le 45ème anniversaire)
- Les entretiens obligatoires prévus après une suspension du contrat de travail (congé parental, maternité, arrêt longue maladie)

▮ Il concerne : toutes les entreprises et tous les salariés (hors intérimaires, sous-traitants, et personnes mises à disposition)

LES FONDAMENTAUX

Contexte, Définition et Enjeux



CONTEXTE - CONSTAT

▮ Inégalité d'accès à la formation professionnelle

- 2/3 des salariés des entreprises de + de 250 salariés contre 1/3 dans les moins de 10 salariés;
- 2/3 des Bac+2 contre 1/4 sans diplôme;
- 68 % des cadres contre 37 % des ouvriers.

▮ Population active peu qualifiée dans l'ensemble

▮ DIF : - de 5% des salariés l'ont utilisé chaque année

▮ Les compétences de base ne sont pas maîtrisées pour 1 750 000 salariés

En cause : le caractère peu lisible pour les salariés du système de formation ainsi que pour les entreprises.

ORGANISATION DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

TOUS LES 2 ANS

Et à l'issue d'une période d'absence

(congé maternité, CPE, période de réduction d'activité, arrêt maladie de longue durée, congé sabbatique, mandat syndical etc..)

TOUS LES 6 ANS

État des lieux récapitulatif du parcours professionnel dans l'entreprise.

= 2 des 3 mesures à vérifier :

- Formations
- VAE ou certifications obtenues
- Évolutions salariales ou professionnelles

1

2



3

4



5

6



FORMALISATION ÉCRITE

BILAN - RELEVÉ ÉCRIT

A photograph of two women in a professional setting. One woman, with long brown hair and wearing a striped sleeveless top, is looking at a smartphone. The other woman, wearing a white long-sleeved shirt and red glasses, is writing in a notebook. A laptop and a coffee cup are on the table. A teal graphic overlay is on the right side of the image.

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

DÉFINITION

C'est une étude des perspectives d'évolution professionnelle du salarié, notamment en termes de qualifications et d'emploi.

Ce n'est pas une évaluation professionnelle du collaborateur, il ne se substitue pas à l'entretien d'évaluation duquel il doit être dissocié.

ANI du 14.12.2013 et Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale publiée au JO du 06/03/2014 et applicable depuis le 7 mars 2014.

ENTRETIEN PROFESSIONNEL VS ENTRETIEN D'ÉVALUATION

ENTRETIEN D'ÉVALUATION

THÈMES ABORDÉS

- Bilan de l'année écoulée
- Préparation de l'année à venir
- Objectifs de performance
- Objectifs de développement de compétences
- Formation et évolution dans l'entreprise à court-terme

ENTRETIEN ANNUEL

- Le projet professionnel du salarié
- La stratégie de l'entreprise et les perspectives d'évolution
- Information sur les dispositifs relatifs à l'orientation et à la formation des salariés
- Identification du ou des dispositifs de formation existants en fonction des projets exprimés

OUTILS À DISPOSITION DU MANAGEMENT

- Descriptif de fonction
- Référentiel de compétences
- Objectifs N-1

- Stratégie de l'entreprise
- Référentiel des emplois et des métiers / fiches de poste / Plan de formation
- Information sur les dispositifs de formation
- Grille d'entretien

SPÉCIFICITÉS

Porte sur les performances :
Apprécier la contribution attendue et l'atteinte des objectifs.

Porte sur les potentialités :
Identifier les projets et développer les compétences, accompagner le projet professionnel



LES ENJEUX

LES ENJEUX : ÉTAT

- ▮ Permettre aux salariés et demandeurs d'emploi d'améliorer leurs compétences
- ▮ Permettre aux entreprises de faire de la formation professionnelle un investissement d'avenir
- ▮ Simplifier la gestion de la formation
- ▮ Faciliter l'accès à la formation de l'ensemble des actifs, salariés comme demandeurs d'emploi

La formation professionnelle : un levier de sécurisation de l'emploi et de compétitivité des entreprises.

LES ENJEUX : COLLABORATEUR

- Un moment pour **réfléchir** sur son parcours professionnel, ses projets, ses motivations, ses compétences
- Un moment pour **échanger** avec son manager et **exprimer** ses souhaits, ses envies et ses besoins
- Un moment pour **s'informer** sur les évolutions prévisibles de son emploi, la stratégie de l'entreprise, les différents dispositifs de formation et d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel
- Un moment pour **construire** avec son manager un projet professionnel, un plan de carrière, un programme de formation...

**L'entretien professionnel : devenir acteur de sa carrière
de compétitivité des entreprises.**

LES ENJEUX : MANAGER

- ▮ **Assurer** l'obligation nécessaire et dans un cadre légal
- ▮ Mieux **connaître** ses collaborateurs et **renforcer** la collaboration
- ▮ **Inform**er ses collaborateurs de la stratégie de l'entreprise et des opportunités de carrières
- ▮ **Repérer** les besoins individuels et collectifs de formation
- ▮ **Exercer** sa posture de manager de proximité (communication et écoute)

**L'entretien professionnel : devenir acteur de sa carrière
de compétitivité des entreprises.**

LES ENJEUX : DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

- ▮ **Répondre** à l'obligation légale
- ▮ **Encourager** un dispositif le plus souvent efficace de management participatif
- ▮ **Identifier** des compétences et motivations en interne
- ▮ **Adapter** les salariés aux évolutions de postes, emplois et métiers et **alimenter** une dynamique de GPEC
- ▮ **Elaborer** un plan de formation (avec co-engagement)
- ▮ **Optimiser** les ressources à disposition

**L'entretien professionnel : impliquer et développer
les approches collaboratives**

RISQUES ET RESISTANCES

RISQUES

RESISTANCES

ENTREPRISES

- Coût financier de la démarche
- Enjeu autour du partage de l'information

- Priorité à la production
- Peu d'investissement formation

MANAGER

- Peur de susciter trop d'attentes / revendications
- Perçu comme une tâche en plus
Pas convaincu du gain
- Peur de ne pas être formé / informé sur cette obligation

- Entretien centré production
- Monologue ou entretien expéditif
- Attitude défensive

COLLABORATEURS

- Impression de « flicage »
- Un écrit peut desservir
- Sentiment de menace sur l'emploi

- Passivité, silence
- Sur la défensive, agressivité
- Doutes sur les actions qui vont en découler et le suivi

A photograph of a person in a red and blue plaid shirt gesturing with their hands in a meeting. In the foreground, a wooden desk holds a laptop, an open notebook, and a smartphone. A teal triangular graphic is overlaid on the right side of the image.

LA PRÉPARATION

ORGANISATION

PRATIQUE



PROGRAMMER

L'entretien doit être programmé au moins 15 jours avant

- Fixer la date
- Réserver une salle / lieu propice à l'échange



PRÉVOIR

Prévoir une durée suffisante (1H30 à 2H)



TRANSMETTRE

A cette occasion, la grille d'entretien doit être transmise au collaborateur en amont, afin qu'il puisse réfléchir à des actions de formation, souhaits de mission...

INVENTAIRE ET RECUEIL D'INFORMATIONS



SUR LE COLLABORATEUR

Parcours du collaborateur :

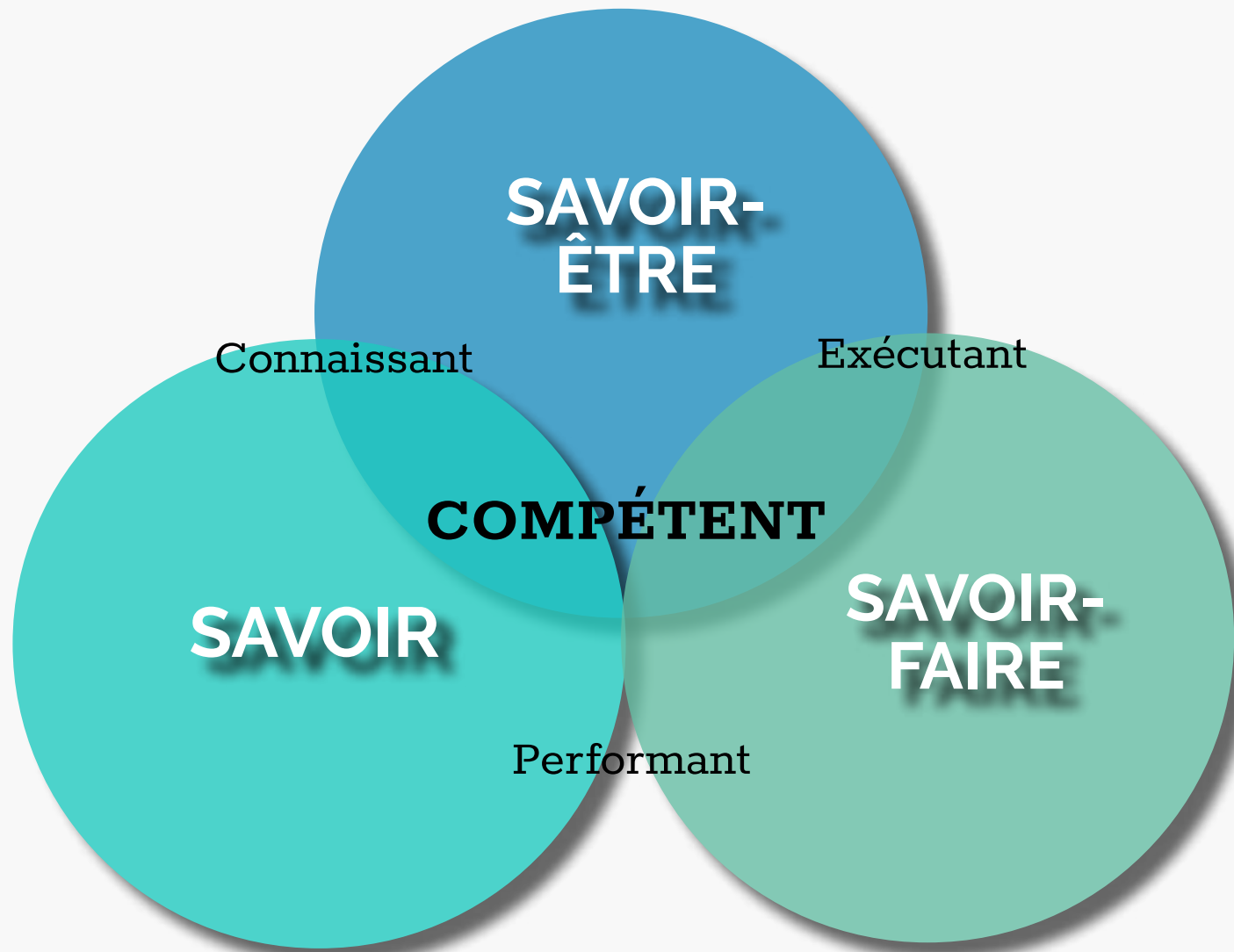
- Postes occupés,
- Age,
- Ancienneté,
- Dernières fonctions occupées,
- Progression salariale ou professionnelle antérieure,
- Formations réalisées,
- Formations demandées ...



SUR LE PATRIMOINE RH DE L'ENTREPRISE

- Politique actuelle en matière de GPEC, Mobilité, Rémunération, évolution des métiers
- Classifications emploi/métier
- Outils RH = Grille d'entretien existante / guide de préparation de l'entretien
- Dispositifs de formation, plan de formation

PARLER « DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES »





CONDUIRE L'ENTRETIEN



ACCUEIL

- ▮ **Expliciter** le but de l'entretien et l'importance de l'entretien

- ▮ **Donner les règles du jeu**
 - Comment va être complété le document
 - Pour quelle finalité
 - Durée de l'échange

- ▮ **Expliquer** le déroulement de l'entretien et les thématiques

ACCUEIL

ENTRETIEN



D'**empathie**, de compréhension
Capacité à se mettre à la place du candidat



De **facilitation** et de **régulation**
De l'expression, recentrage..



De **support**
Rassure , dédramatise, met en confiance



De **neutralité bienveillante**
Evacuer les clichés et préjugés



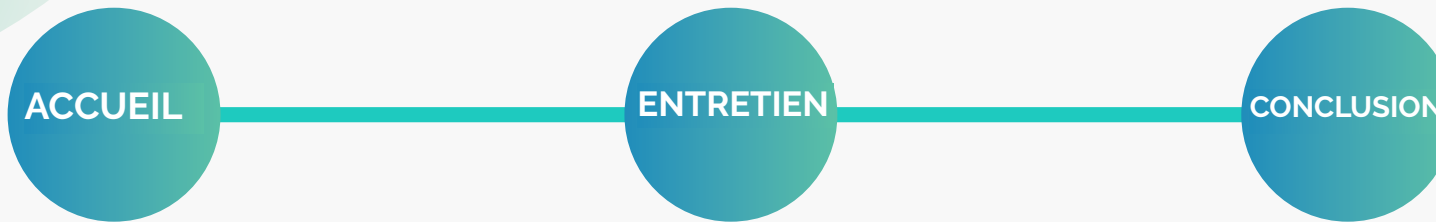
De **découverte** de l'autre
curiosité, intérêt pour le candidat



D'**écoute** active, de réceptivité
hum, hum...oui...geste de la tête, laisse le candidat s'exprimer



D'**observation**
verbal, non verbal, geste, posture, occupation de l'espace, silences



- Consacrer une durée suffisante
- Se préparer, se former, penser à des solutions en amont
- Créer un environnement favorable à l'échange
- Garder l'objectif de l'entretien en tête
- Partir de l'hypothèse que le collaborateur souhaite améliorer son travail et son efficacité. Partir de l'hypothèse que tous les collaborateurs ne rêvent pas de prendre votre poste
- Organiser le suivi
- Continuer de s'entraîner et pratiquer l'entretien professionnel

FOCUS SUR LA LOI SUR LA REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ANI du 14.12.2013 et Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale
publiée au JO du 06/03/2014 et applicable **depuis le 7 mars 2014**

- **Obligation sociale de l'employeur en matière de formation**
- **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- **Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)**
- **Entretien professionnel**
- **Obligation d'informer, former, justifier**
- **Sanctions en cas de manquement**

FOCUS SUR L'OBLIGATION SOCIALE DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE FORMATION

- D'une obligation de payer à une obligation de former
- Une simplification des versements relatifs à la Formation Professionnelle

A compter du 1er janvier 2015, un assujettissement à une contribution légale unique à un seul OPCA : 0,55% de la MSAB pour les entreprises de - de 10 salariés / 1% de la MSAB pour les entreprises de + de 10 salariés (suppression de la cotisation obligatoire de 0,9 % de la masse salariale due au titre du financement du plan de formation).

Des contributions supplémentaires (conventionnelles ou volontaires) peuvent être versées.

FOCUS SUR L'OBLIGATION SOCIALE DE L'EMPLOYEUR EN MATIÈRE DE FORMATION

- **Obligation d'informer** le salarié des perspectives d'évolution professionnelle lors de l'entretien professionnel

- **Obligation de former** les salariés pour permettre :
 - L'adaptation au poste de travail (« veiller à l'employabilité des salariés »)
 - Le maintien de la capacité à occuper un emploi

- **Obligation de justifier** l'accès :
 - À un entretien professionnel
 - À la formation
 - À une progression de salaire ou professionnelle

2014



2015



COMPTE
PERSONNEL
DE FORMATION

CPF en 2018



24h^{par an}

CPF en 2019



500€^{par an***}

Taux de conversion
1 heure = 15 €



Salarié à plein temps

La règle d'alimentation du compte

FOCUS SUR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

■ Ouverture du compte :

- Au 1er janvier 2015, date de fin de décompte des droits DIF.
- **Pour toute personne âgée d'au moins 16 ans** (15 ans si apprentissage)
- Attaché à la personne et ouvert **dès l'entrée dans la vie professionnelle jusqu'au départ en retraite.**
- Compte crédité en heures et mobilisé par le titulaire à son initiative.

■ Acquisition des droits en proportion du temps de travail :

- **24h/an de travail à temps complet pendant 5 ans, puis 12h/an jusqu'à 150 heures.**
- Plafonné à **150 heures.**

FOCUS SUR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

The screenshot shows the top navigation bar of the 'Mon Compte Formation' website. It includes the French Republic logo, the 'MON COMPTE FORMATION' logo, and several menu items: 'Rechercher une formation', 'Mes droits formation', 'Mes dossiers de formation', 'Comprendre la formation', and 'Se connecter'. Below the navigation bar is a promotional banner for the mobile application, stating 'Je passe à l'action avec l'application Mon compte formation !' and 'Application disponible sur' with links to the App Store and Google Play. The main content area is split into two panels. The left panel, with a light blue background, features an eye icon and the text 'JE CONSULTE ET J'UTILISE MES DROITS POUR LA FORMATION'. It includes a subtext: 'Ils sont mis à jour chaque année en fonction de votre activité et de votre temps de travail.' and a blue button labeled 'Je crée mon compte'. Below the button is a link: 'Vous avez déjà un compte ? Se connecter'. The right panel, with a red background, features a location pin icon and the text 'JE TROUVE UNE FORMATION ET JE M'INSCRIS'. It contains a search bar with the placeholder text 'Formation, métier, compétence', three filter buttons: 'Toutes les formations', 'En centre de formation', and 'Formation à distance', and a location input field with the placeholder 'Ville ou code postal' and a search button.

MON COMPTE FORMATION

Rechercher une formation Mes droits formation Mes dossiers de formation Comprendre la formation Se connecter

Je passe à l'action avec l'application Mon compte formation !
Application disponible sur

Je consulte et j'utilise mes droits pour la formation

Ils sont mis à jour chaque année en fonction de votre activité et de votre temps de travail.

Je crée mon compte

Vous avez déjà un compte ? Se connecter

Je trouve une formation et je m'inscris

Formation, métier, compétence

Toutes les formations En centre de formation Formation à distance

Ville ou code postal



BON ENTRETIEN !